BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 865

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Ventes et cessions

882 868 706 RCS Nancy.
CC MANAGEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 255.00 EUR.
Adresse : 34, rue Aristide Briand, 54320 Maxéville.
Précédent propriétaire : 949 321 228 RCS Paris. **ITOSHI.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CC Management Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 34 rue Aristide Briand 54320 Maxéville Capital : 255.00 EUR Numéro unique d'identification : 882868706 Lieu d'immatriculation : Nancy. Société absorbee : ITOSHI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue José-Maria de Heredia 75007 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 949321228 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2026, la société : SAS CC MANAGEMENT - Société par actions simplifiée au capital de 255 € Siège social : 34 rue Aristide Briand 54320 MAXEVILLE RCS de Nancy n° 882 868 706 et la société : SAS ITOSHI - Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € Siège social : 14 rue José-Marié de Hérédia 75007 PARIS 7 RCS de Paris n° 949 321 228 ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société SAS ITOSHI par la société SAS CC MANAGEMENT. La société SAS CC MANAGEMENT détenant indirectement la totalité du capital de la société SAS ITOSHI, la fusion est réalisée selon la procédure simplifiée prévue à l'article L.236-11 du Code de commerce, sans échange de titres et sans augmentation de capital. La société SAS ITOSHI sera dissoute de plein droit, sans liquidation, à l'issue de la fusion. La fusion prendra effet comptablement et fiscalement rétroactivement au 1er février 2026. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de NANCY le 5 mars 2026. Les créanciers des sociétés concernées disposent d'un droit d'opposition de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis, dans les conditions prévues par la loi. Date du projet commun de fusion : 18.02.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : ..